Pour participer :

Dès le 3e mois de grossesse !

Inscrivez-vous* sans attendre

> via la messagerie de votre compte ameli

> par mail : acm.cpam-rennes@assurance-maladie.fr

> au **3646** Service 0,06 € / min + prix appel
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

N'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre numéro d'assuré social.

> Toutes les infos sur ameli.fr

*dans la limite des places disponibles

Le compte ameli

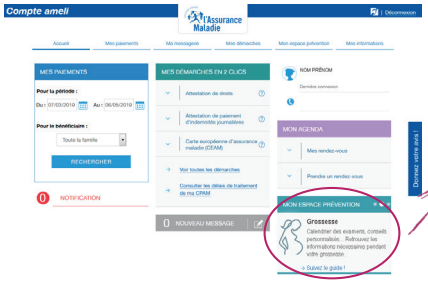

Un espace prévention est proposé aux femmes enceintes.

Des conseils personnalisés et un calendrier, le service "J'attends un enfant" vous accompagne dans le suivi de votre grossesse.

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance Maladie
ILLE-ET-VILAINE

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre organisme de rattachement ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles. Commission Nationale Informatique et Libertés - CNIL - 3 Place de Fontenoy TSA-80715- 75334 PARIS CEDEX07.

337/Cpam35/Sic/11-19 © Getty Images - Freepik

mon parcours d'assuré

Vitale

INVITATION

Réunions d'information
1er semestre 2020

ÉCHANGER pour mieux préparer l'arrivée de votre ENFANT

L'Assurance Maladie
ILLE-ET-VILAINE

mon parcours d'assuré

Des interlocuteurs privilégiés pour parler de votre grossesse

Nous vous invitons à un atelier collectif pour vous permettre de rencontrer :

- des conseillers de l'Assurance Maladie,
- des conseillers de la Caf,
- des professionnels de santé.

Vous pourrez aussi échanger avec d'autres femmes enceintes.

Cet atelier a pour but de vous donner :

des informations sur le suivi de votre grossesse :
consultations obligatoires, échographies, examens complémentaires, rôle des professionnels de santé (médecin traitant, sage-femme, gynécologue-obstétricien).

des conseils pour prendre soin de votre santé et de celle de votre enfant :
alimentation, exercice physique, médicaments, tabac, alcool, allaitement...

des explications sur vos démarches administratives :
prise en charge des soins,
congés maternité et paternité,
indemnités journalières,
remboursements de vos soins,
choix de la maternité, modes de garde...

Inscrivez-vous* sans attendre

*** dans la limite des places disponibles, voir modalités au dos**

Votre sage-femme, médecin traitant ou gynécologue est votre interlocuteur pour le suivi médical de votre grossesse.

Participez à un atelier collectif près de chez vous

Chaque séance dure entre 2 h et 2 h 30

> RENNES
Cpam d'Ille-et-Vilaine - Cours des Alliés

- à 18 h Mardi 10 décembre 2019
- à 18 h Mardi 21 janvier 2020
- à 18 h Jeudi 13 février 2020
- à 18 h Mardi 3 mars 2020
- à 18 h Mardi 7 avril 2020
- à 18 h Mardi 5 mai 2020
- à 18 h Mardi 9 juin 2020
- à 18 h Mardi 7 juillet 2020
- à 18 h Mardi 25 août 2020

> SAINT-MALO
Espace Bougainville
12 bis, rue Grand Passage

- à 18 h Mardi 3 mars 2020
- à 18 h Mardi 16 juin 2020

> VITRÉ
Centre Jacques Boyer
27, rue Notre-Dame

- à 18 h Mardi 10 mars 2020
- à 18 h Mardi 16 juin 2020

Infos Caf

Vous recherchez un mode de garde ?

Les Relais Assistants Maternels :
- vous informent et vous conseillent sur les modes d'accueil,
- vous accompagnent dans vos démarches,
- vous soutiennent dans votre nouveau rôle d'employeur.

Pour trouver le Ram de votre secteur :
caf.fr ou **mon-enfant.fr**